

## LES FORMATIONS SPECIFIQUES, COLLECTIVES OU INDIVIDUALISEES ;

nous contacter !

### EXEMPLES DE FORMATIONS PROPOSEES :

#### S'ORGANISER EN COLLECTIF NON STRUCTURÉ

- Objectifs**
- ◆ Mener un projet en collectif non structuré.
  - ◆ Établir les modalités de fonctionnement du collectif.
  - ◆ Accompagner la construction du projet collectif.
  - ◆ Devenir bénévole dans un collectif.

#### MON ASSOCIATION, MON PROJET, MES PARTENAIRES ET MON ENVIRONNEMENT ASSOCIATIF

- Objectifs**
- ◆ Redéfinir le projet et son inscription dans l'environnement associatif d'un territoire.
  - ◆ Transmettre un savoir-faire technique dans le domaine de la gestion de projet associatif ou collectif.
  - ◆ Permettre l'appropriation et la compréhension des éléments administratifs inhérents au travail en collectif.
  - ◆ Identifier les partenaires et les interactions avec les acteurs du projet sur le territoire.
  - ◆ Définir des modalités partenariales ou coopératives permettant la gestion du projet associatif.

#### MONTER UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION EN LIGNE – E-SUBVENTION

- Objectif** ◆ Etre capable d'utiliser le dispositif de subvention en ligne (e-subvention).

#### DÉCLARER, MODIFIER OU DISSOUDRE UNE ASSOCIATION EN LIGNE – E-DÉCLARATION

- Objectif** ◆ Acquérir la méthode de déclaration, de modification ou de dissolution en ligne.

#### FORMATION CFGA JEUNES (destinée au 16-25 ans) - du 23 au 27 avril 2018

- Objectif** ◆ Acquérir les notions fondamentales nécessaires à la gestion d'une association.

#### FORMATION A DESTINATION DE BENEVOLES DU SECOURS POPULAIRE

Il s'agit d'une formation personnalisée. Nous pouvons adapter nos formations au fonctionnement de votre structure. Pour cela, n'hésitez pas à nous contacter.

#### MODALITES PRATIQUES

*Les formations s'adressent aux bénévoles, dirigeants associatifs et porteurs de projet.*

**Conditions d'inscription :** L'inscription est obligatoire en nous envoyant le bulletin d'inscription par courrier au 100 rue de Lille 59200 Tourcoing ou par mail à l'adresse : s.scamps@mda-tourcoing.fr.

**Coût des formations :** Pour les formations de 3h : 20 €. Pour les formations de 6h : 40 €.

**Les associations adhérents à la MdA bénéficient d'un «PASS FORMATIONS» d'une valeur de 240 €.**

**Les associations non adhérentes doivent régler le coût de la formation dès leur inscription.**

Dans les deux cas, contacter Sylvain Scamps soit par téléphone au 03 20 26 72 38, soit par mail : s.scamps@mda-tourcoing.fr

**Nombre de places limité :** la MdA se réserve le droit d'annuler une formation par manque de participants. Tout désistement sans appel ou mail préalable, au minimum 24h à l'avance, entraînera la facturation de la formation.

**Lieu d'accueil des formations :** Maison des Associations, 100 rue de Lille Tourcoing - Attention ! Certaines formations se tiendront dans d'autres structures tourquennoises dont les adresses vous seront communiquées à l'inscription.

Retrouvez également le programme de formations de notre partenaire, la MdA de Roubaix !

<http://www.mdaroubaix.org/agenda/assemblees-generales/>

# FORMATION DES BENEVOLES

*Bénévoles, dirigeants et salariés associatifs,  
porteurs de projets, La vie est plus simple  
quand on est bien formé !*

## PROGRAMME du 1er semestre 2018



# PROGRAMME du 1er semestre 2018

*Pour progresser ou découvrir de nouveaux horizons, il existe la formation. Cela permet aux bénévoles, dirigeants, salariés associatifs, jeunes en service civique et aux porteurs de projets un parcours plus riche qui contribue, de ce fait, à l'amélioration de la vie associative.*

## LES RESSOURCES HUMAINES ET LA PROFESSIONNALISATION DU MONDE ASSOCIATIF

- Atelier 1 : Développer son réseau et recruter des bénévoles, salariés, volontaires.

Mardi 20 mars de 18h à 21h

Objectif : ♦ Trouver des bénévoles, salariés ou volontaires.

- Atelier 2 : Identifier les besoins dans l'association

Mardi 17 avril de 18h à 21h

Objectif : ♦ Accueillir, informer et accompagner les membres.

- Atelier 3 : Animer efficacement une réunion

Mardi 15 mai de 18h à 21h

Objectif : ♦ Différencier les types de réunions dans la vie de l'association et les animer.

- Atelier 4 : Négocier dans son équipe associative

Mardi 12 juin de 18h à 21h

Objectif : ♦ Savoir résoudre les désaccords.

## DEVENIR EMPLOYEUR, C'EST POSSIBLE... UNE ÉTAPE À FRANCHIR POUR LES DIRIGEANTS ASSOCIATIFS

- Atelier 1 : Embaucher son premier salarié.

Samedi 24 mars de 9h30 à 12h30

Objectif : ♦ Analyser les besoins de l'association lors d'une 1<sup>ère</sup> embauche pourquoi et comment financer ?

- Atelier 2 : Association employeuse : proposer de bonnes conditions de travail.

Samedi 26 mai de 9h30 à 12h30

Objectifs : ♦ S'interroger sur la qualité de l'emploi dans son association.  
♦ Adopter de bonnes pratiques pour proposer un cadre de travail de qualité.  
♦ S'outiller pour mettre en place des relations de travail saines et positives.  
♦ Connaître les obligations légale de l'employeur en matière de formations professionnelle, avantages aux salariés, fonctionnement interne.

2 ateliers seront mis en place au second semestre dont les dates restent à définir : le suivi administratif des emplois / l'accompagnement et l'encadrement des salariés.

## DIFFÉRENCIER LES SOURCES DE FINANCEMENT POUR VOS PROJETS ASSOCIATIFS

Atelier 1 : L'auto-financement ou Crowdfunding

Samedi 19 mai de 9h30 à 12h30

Objectif : ♦ Recenser les différentes ressources dont dispose l'association développer le Crowdfunding dans son association.

3 ateliers seront mis en place au second semestre dont les dates restent à définir : Etre association reconnue d'intérêt général / le mécénat / la valorisation comptable du bénévolat.

## CRÉER UN EVENEMENT DANS SON QUARTIER

Mardi 5 juin de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Objectifs : ♦ Associer les associations et les acteurs de quartier sur la (les) définition(s) d'un événement réussi.  
♦ Définir le projet et savoir adapter ses idées.  
♦ Mettre en place un plan d'action .  
♦ Connaître les obligations (Sacem, sécurité, ...).  
♦ Autofinancer son projet .

## POURQUOI ET COMMENT ÉTABLIR UN BUDGET PRÉVISIONNEL EFFICACE ?

Jeudi 14 juin de 9h30 à 12h30

Objectif : ♦ Savoir établir et détailler le budget prévisionnel en lien avec son projet associatif.



### Construire et renforcer le(s) projet(s) de son association (module 6 )

Vendredi 16 février de 9h30-12h30 et 13h30-16h30

Objectif : ♦ Etre capable de concevoir un projet associatif et de le décliner en projet d'activités.

### Les statuts associatifs – Organiser son association - rôles et obligations des dirigeants (module 3 )

Mardi 20 février de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Objectifs : ♦ Participer aux organes statutaires d'une association.  
♦ Comprendre les enjeux de la gouvernance des associations.

### Les ressources humaines de son association (module 5 )

Mardi 13 mars de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Objectifs : ♦ Prendre en compte la spécificité des différents acteurs intervenants dans les associations : bénévoles, salariés, volontaires.  
♦ Favoriser la participation des bénévoles et valoriser leur activité.

### Comprendre et connaître l'association (La loi 1901) (module 1 )

Jeudi 15 mars 2018 de 9h à 12h

Objectifs : ♦ Etre capable d'appréhender les subtilités de la loi 1901  
♦ Etre capable de participer aux organes statutaires d'une association

### Savoir identifier les financeurs de son association (pouvoirs publics et financeurs privés) (module 2 )

Jeudi 15 mars 2018 de 13h30 à 16h30

Objectifs : ♦ Etre capable de repérer les différents partenaires institutionnels et financiers des associations  
♦ Savoir mobiliser et diversifier les ressources publiques et privées

### Financement de son association, approche de la trésorerie – rôle du trésorier (module 4)

Jeudi 29 mars de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Objectifs : ♦ Maîtriser les principes de base d'une gestion financière associative transparente  
♦ Optimiser le rôle du trésorier

### \*CFGa mode d'emploi

Le Certificat de Formation à la Gestion d'Association est délivré aux personnes qui ont suivi une formation théorique et pratique en vue de l'exercice de responsabilités bénévoles dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association. La formation à la gestion associative se décline en 2 phases : un volet théorique (voir formation avec le label CFGa) et un volet pratique en structure associative. Nous contacter pour plus de renseignements.

LES FORMATIONS DANS LE CADRE DU CFGA(\*)